HMT Audit & Associés

1, Boulevard de Magenta
F-75010 PARIS

Tél. 33 (0) 1.42.39.17.90

E. : hmt@dsaf.com
www.dsaf.com

SIRET 434 251 492 000 14
NAF : 6920Z

Numéro TVA Intracommunautaire
FR 62 434 251 492

Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Paris

ASSOCIATION GERMINAL

ASSOCIATION LOI DE 1901

Siège social : 102 C rue Amelot

75 011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

ASSOCIATION GERMINAL

ASSOCIATION LOI DE 1901

Siège social : 102 C rue Amelot

75 011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association GERMINAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GERMINAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels **sont**, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'Opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressées à l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes

que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2023

HMT AUDIT ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

HUBERT M TUBIANA
Associé

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes

Groupesos
Entreprendre au profit de tous

Germinal EITI

2 Rue Louis Petit

59220 DENAIN

Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Germinal EITI
59220 DENAIN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	11 505	8 989	2 516	5 254	2 738-	52.12-
	Immobilisations incorporelles en cours	18 644		18 644		18 644	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	5 600	1 234	4 366	4 926	560-	11.37-
	Installations techniques Matériel et outillage	94 764	25 215	69 549	31 426	38 123	121.31
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	15		15	15		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	1 727		1 727	1 727		
	Autres	13 885		13 885	9 321	4 564	48.97
	Total I	146 140	35 438	110 702	52 669	58 033	110.19
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	81 366		81 366	2 076	79 290	NS
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	2 933 864	3 282	2 930 582	1 213 359	1 717 223	141.53
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	369 909		369 909	412 120	42 211-	10.24-
	Charges constatées d'avance (2)	43 284		43 284	9 222	34 062	369.37
	Total II	3 428 423	3 282	3 425 141	1 636 777	1 788 364	109.26
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 574 563	38 720	3 535 843	1 689 445	1 846 397	109.29

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	21 728	21 728		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	195 945	191 114	4 831	2.53
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	50 052	4 831	45 221	936.05
	Situation nette (sous total)	267 725	217 673	50 052	22.99
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement	5 803	8 954	3 151-	35.19-
	Provisions réglementées				
	Total I	273 528	226 627	46 901	20.70
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	168 703		168 703	
	Total II	168 703		168 703	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	40 577		40 577	
	Total III	40 577		40 577	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	376 000	150 000	226 000	150.67
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	537 898	247 392	290 506	117.43
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	258 065	112 972	145 094	128.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 644		18 644	
	Autres dettes	12 234	22 481	10 248-	45.58-
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	1 850 194	929 973	920 221	98.95
	Total IV	3 053 035	1 462 818	1 590 217	108.71
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 535 843	1 689 445	1 846 397	109.29

(1) Dont à plus d'un an — 1 191 116 — 526 819
Dont à moins d'un an — 376 000 — 150 000
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	790	40	750	NS
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	60 166	29 135	31 031	106.51
Parrainages	20 000		20 000	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	2 899 205	779 008	2 120 197	272.17
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	53 282	36 818	16 464	44.72
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	23 235	9 225	14 010	151.87
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	3 895	12 659	8 764-	69.23-
Total I	3 060 574	866 886	2 193 688	253.05
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 108 525	321 764	786 761	244.52
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	89 474	13 859	75 615	545.61
Salaires et traitements	1 135 112	372 243	762 868	204.94
Charges sociales	420 647	131 290	289 357	220.39
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	21 324	8 151	13 172	161.60
Dotations aux provisions	41 673	4 869	36 804	755.90
Reports en fonds dédiés	168 703		168 703	
Autres charges	21 025	6 746	14 279	211.67
Total II	3 006 483	858 923	2 147 560	250.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	54 091	7 963	46 128	579.29

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	4 039	2 969	1 070	36.05
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	4 039	2 969	1 070	36.05
2. Résultat financier (III-IV)	4 039-	2 969-	1 070-	36.05-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	50 052	4 994	45 058	902.19
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		163	163-	100.00-
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI		163	163-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		163-	163	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	3 060 574	866 886	2 193 688	253.05
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 010 522	862 055	2 148 467	249.23
5. EXCEDENT OU DEFICIT	50 052	4 831	45 221	936.05

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 535 842.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 060 573.56 Euros et dégageant un excédent de 50 051.95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association Germinal a été créée en date du 14 janvier 2020. Elle a pour objet la lutte contre l'exclusion et l'accompagnement vers une transition écologique et durable des territoires. Elle vise au déploiement d'actions et de toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objectifs de développement durable, social et local afin de répondre aux enjeux de cohésion et de transition écologique et sociétale. Pour cela l'Association met en oeuvre l'ensemble des leviers permettant de renforcer l'inclusion sociale de tous, le développement territorial et d'accélérer la transition écologique vers des modèles efficients et résilients.

Une immobilisation en cours pour la refonte du site internet est au bilan
Un crédit de mobilisation auprès du CIC a été fait par le bias de 2 billets financiers d'un montant total de 376 000 € en novembre 2022 et remboursés en date du 31/01/2023

Conflit Ukraine Russie

Les perturbations économiques provoquées par le conflit Ukraine Russie n'ont eu aucun impact dans les comptes de la structure en 2022.
L'association a établi les comptes annuels sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des états financiers sans prendre en compte les incidences potentielles liées aux événements survenus postérieurement à la date d'arrêté des comptes. Conformément aux recommandations de l'ANC, l'association n'a pas procédé à des classements au sein de son résultat comptable différents de ceux opérés usuellement.

Conséquences de la crise sanitaire Covid 19

Les perturbations économiques provoquées par la crise sanitaire n'ont eu aucun impact en 2022 sur les comptes de la structure.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En mars 2023 l'association a adhéré à l'Union Groupe SOS en sa qualité d'affiliée

Conflit Ukraine Russie

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Co

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Au regard de l'imprévisibilité de l'évolution du conflit entre l'Ukraine et la Russie et de l'incertitude de ses conséquences, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer les impacts qu'elle aura sur l'information financière de 2023 ; mais nous n'avons pas d'indice de pertes de valeur sur la valorisation de nos placements financiers ni sur la valorisation de notre patrimoine immobilier opérationnel.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	10 186		19 963
Installations générales agencements aménagements des constructions	5 600		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 934		54 830
TOTAL	45 534		54 830.18
Autres participations	15		
Prêts, autres immobilisations financières	11 048		5 164
TOTAL	11 063		5 164.20
TOTAL GENERAL	66 783		79 956.93

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			30 149	30 148.75
Installations générales agencements aménagements constr.			5 600	5 600.00
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			94 764	94 764.33
TOTAL			100 364	100 364.33
Autres participations			15	15.00
Prêts, autres immobilisations financières		600.00	15 612	15 611.72
TOTAL		600.00	15 627	15 626.72
TOTAL GENERAL		600.00	146 140	146 139.80

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 932	4 057		8 989
Installations générales agencements aménagements constr.	674	560		1 234
Matériel de bureau et informatique	8 508	16 707		25 215
TOTAL	9 182	17 266.92		26 449
TOTAL GENERAL	14 115	21 323.72		35 438

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 056.80				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	560.00				
Matériel de bureau informatique	16 706.92				
TOTAL	17 266.92				
TOTAL GENERAL	21 323.72				

Germinal ETTI
59220 DENAIN

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres avec droit de reprise	21 728							21 728
Report à nouveau	191 114	4 831				0-		195 945
Excédent ou déficit de l'exercice	4 831	4 831-		50 052				50 052
Subventions d'investissement	8 954					3 151-		5 803
TOTAL	226 627			50 052		3 151-		273 528

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation						168 703	
FDI						168 703	
TOTAL						168 703	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Affectation Résultats et retraitement	Montant fin d'exercice
autres provisions pour risques et charges		40 577.00			40 577.00
TOTAL		40 577.00			40 577.00

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Affectation Résultats et retraitement	Montant fin d'exercice
autres provisions pour dépréciation	12 851.41	1 095.92	10 665.00-	21 330.40	3 281.93
TOTAL	12 851.41	1 095.92	10 665.00-	21 330.40	3 281.93
TOTAL GENERAL	12 851.41	41 672.92	10 665.00-	21 330.40	43 858.93
Dont dotations et reprises d'exploitation		41 672.92	10 665.00-		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 727	0-	1 727
Autres immobilisations financières	13 885	4 564	9 321
Autres créances clients	81 366	81 366	
Personnel et comptes rattachés	400	400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 360	9 360	
Divers état et autres collectivités publiques	2 189 603	2 189 603	
Débiteurs divers	734 501	734 501	
Charges constatées d'avance	43 284	43 284	
TOTAL	3 074 125	3 063 077	11 048

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	376 000	376 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	537 898	537 898		
Personnel et comptes rattachés	78 453	78 453		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	131 425	131 425		
Autres impôts taxes et assimilés	48 187	48 187		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 644	18 644		
Autres dettes	12 234	12 234		
Produits constatés d'avance	1 850 194	1 850 194		
TOTAL	3 053 035	3 053 035		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.
L'association détient une part du GIE Alliance Gestion.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	544
Autres créances	2 259 849
Total	2 260 394

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients Factures à établir	544
AAR Fournisseurs Divers	60 887
IJSS à Recevoir	9 360
Subventions	2 189 603
Total	2 260 394

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 968
Dettes fiscales et sociales	107 194
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 644
Total	176 806

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	69 612
Dettes sociales et fiscales	107 194
Total	176 806

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	43 284
Total	43 284
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	1 850 194
Total	1 850 194

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Locations	11 482		
Mise à disposition Personnel	18 499		
Charges Diverses	13 303		
Total	43 284		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Subventions	1 841 295		
Diverses Prestations	8 899		
Total	1 850 194		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur géographique	Montant
Subventions Europe	377 289
Subventions Etat	896 391
Subventions Dirrecte-ASP	1 458 971
Subventions Regions	75 554
Subventions Département	35 000
Subventions Autres Financeurs	56 000
Total	2 899 205

Rémunération des dirigeants

Dans le cadre de la loi N° 2006-584 du 23 mai 2006, sont présentées les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association.
Le Président Administrateur Unique n'est pas rémunéré pour ses fonctions d'administrateur et n'ont perçu ni rémunération ni avantages en nature

Effectif moyen

Effectif Moyen au 31/12/2022 : 37 salariés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 890 euros, décomposés de la manière suivante :
- 12 890 euros d'honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- 0 euros d'honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite, le montant étant de 31 809 euros

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Néant